

Réf: Dossier N° 161479

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HAPPYBAT CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
AKOUEDO VILLAGE, Lot 840, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAPPYBAT CONSTRUCTION SARL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Bâtiments Travaux Publics (BTP)
- Lotissement et ouverture de voies
- Gestion immobilière
- Construction et Réhabilitation d'immeubles
- Peinture, Electricité Générale, Menuiserie,
- Foncier
- Conseil et assistance en investissement immobilier
- Vente terrains et de maisons
- Toutes activités de bâtiments
- Prestations diverses
- Import/ Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA AKOUEDO VILLAGE, Lot 840, Ilot 44

Dirigeant(s) : M KONTEVI HAPPY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10889 du 28/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65851/GTCA/RC/2022 du 28/11/2022

